

## GRÂCE À L'ACSO LES HABITANTS DU TERRITOIRE VONT PAYER L'EAU MOINS CHER

Bonne nouvelle ! Dès 2022, le montant de la facture d'eau baisse pour les habitants des communes de Cramoisy, Maysel, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny. Tous les usagers des communes de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) payent donc à présent le m<sup>3</sup> d'eau moins cher que la moyenne nationale. Cette uniformisation du prix de l'eau sur la totalité du territoire a été rendue possible grâce à un travail de négociation avec de nouveaux contrats par l'ACSO auprès de son délégataire Suez Eau France.

Les élus du Conseil Communautaire ont délibéré jeudi 16 décembre 2021 pour harmoniser le prix de l'eau sur l'ensemble des communes de l'Agglomération Creil sud Oise. **Dorénavant le prix du m<sup>3</sup> d'eau sur le territoire pour une facture type\* est de 3,43 € TTC soit près de 1€ de moins que la moyenne nationale (4,14 €).** Ces nouveaux tarifs vont induire, pour un foyer type\*, une baisse notable du montant de la facture d'eau. Les communes de Cramoisy, Maysel, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny vont dès à présent constater cette importante baisse, les autres communes du territoire de l'ACSO bénéficiant déjà d'un prix de l'eau négocié.

Commune	Saint-Vaast-lès-Mello	Cramoisy	Maysel	Thiverny
Baisse sur le montant de la facture annuelle pour un foyer type*	- 324 € HT	- 234 € HT	- 138 € HT	- 70 € HT

Différents contrats étaient encore en vigueur à la suite de la création de l'Agglomération Creil Sud Oise au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (fusion des communes de la Communauté de Communes Pierre sud Oise (Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-lès-Mello et Thiverny) et des communes de la Communauté de l'Agglomération Creilloise (Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul). Les négociations qui ont eu lieu permettent la mise en place d'un prix de l'eau égalitaire sur tout le territoire.

L'Agglomération Creil Sud Oise a compétence pour exploiter les Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement pour les 11 communes du territoire et est propriétaire des ouvrages, installations et réseaux d'eau potable et d'assainissement. Elle a délégué à SUEZ EAU FRANCE l'entretien et l'exploitation du service public de l'eau potable et d'assainissement, dans le cadre d'un contrat qualifié de régie intéressée. Ce contrat prendra fin en 2025.

**Outre cette harmonisation, garante d'un prix de l'eau égalitaire sur tout le territoire, et parce que la ressource en eau est un enjeu capital, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise multiplie les actions de sensibilisation de la population à sa préservation et œuvre à son accès pour tous. Elle a notamment mis en place en 2019 la tarification sociale de l'eau qui consiste en 3 aides différentes : une aide préventive pour le paiement des factures d'eau pour les personnes dont les moyens financiers sont les plus faibles, une aide curative pour les personnes en situation d'impayés et enfin un fonds de soutien aux initiatives d'accès à l'eau et à l'assainissement pour les personnes non raccordées. La même année, elle a également lancé « l'eau de l'ACSO », la marque de l'eau sur le territoire, une démarche témoignant de la volonté de la collectivité de redonner confiance dans la consommation de l'eau du robinet afin, notamment, de permettre aux habitants de réaliser des économies en ne consommant plus d'eau en bouteille. Sur le plan environnemental l'ACSO est engagée depuis 15 ans dans une démarche de préservation du milieu naturel grâce à une meilleure maîtrise des impacts environnementaux du service d'assainissement. En 2020, l'AFNOR a ainsi renouvelée à l'ACSO sa certification ISO 14001.**

\* 120 m<sup>3</sup> = consommation annuelle d'un foyer type de 3 à 4 personnes

### CONTACTS PRESSE : 41-211223

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.